

*Annexe 1 - lettre de démission du Gouverneur Achu Mofor*

'Excellence, j'ai l'honneur d'attirer votre très haute attention sur les faits suivants qui m'ont rendu la tâche difficile, sinon impossible de remplir mes fonctions de Gouverneur de la Province de l'Est, responsabilité que vous m'avez confiée il y a dix huit mois (depuis mars 1991)...

Depuis lors, j'ai été l'objet de multiples pressions notamment celles de mon supérieur hiérarchique qui n'a manqué aucune occasion pour attirer mon attention sur mes rapports avec l'opposition. Cette attitude envers ma personne ne se justifie pas par un manquement à mon devoir mais plutôt par de pures considérations politiques ceci étant confirmé par l'excellente notation qu'il m'a attribuée l'an dernier (19,5/20)...

En dépit de ce qui précède, j'ai été sujet à un harcèlement systématique pour me forcer à changer mon attitude dans le traitement de mes agents dans l'impartialité, sans peur ni faveur ou basée sur des considérations politiques ethniques ou religieuses comme certains le veulent. En tant que nationaliste, patriote et démocrate convaincu, j'ai totalement adhéré à l'époque de votre accession au pouvoir à votre politique de rigueur, de rectitude morale et de démocratisation de notre société ; et je l'ai exprimé dans un mémorandum à vous adressé en 1990 dans lequel je me suis positionné clairement pour la démocratie, suivie par des actes concrets sur les réformes démocratiques et constitutionnelles ; certaines ont été adoptées.

La dernière goutte d'eau qui a fait déborder le vase est l'organisation et la conduite des dernières élections présidentielles d'octobre 1992. Je me sens concerné du fait qu'il y a eu une mascarade et des fraudes évidentes au cours desdites élections; et ce par rapport à la législation, le déroulement, l'enregistrement des électeurs, un traitement inégal des candidats et des électeurs, la conduite des équipes et la vérification des résultats. Ceci a été annoncé par les média au public, aux observateurs étrangers, etc. Certaines de ces irrégularités ont attiré mon attention dans ma province. Toutefois il faut relever que les Gouverneurs n'étaient pas directement engagés dans la conduite des élections. Il était par conséquent très difficile et même impossible de changer le cours des événements. Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que je n'ai pas trouvé cette démarche en concordance avec ma conscience c'est-à-dire appliquer les instructions du Ministre de l'Administration Territoriale données au cours de la dernière conférence extraordinaire des Gouverneurs du 28/9/92. A cette occasion, nous avons reçu instruction de faire tout pour assurer à la fin 60% au moins au candidat du RDPC dans nos provinces respectives ceci nous astreignait comme il a insisté à 'une obligation de résultats'. Plus tard, nous serions notés sur cette base. Pour nous assister sur cette tâche, un document de six pages sur les techniques de la fraude nous a été distribué. Comme autre exemple de harcèlement et d'influence il nous distribua un second document intitulé MAJORITE PRESIDENTIELLE d'après lequel le staff de la prison composé de cinq mille (5000) personnes a été réquisitionné pour soutenir votre candidature afin de démontrer sa gratitude au sujet des récentes régularisations que vous avez adoptées relatives à leurs meilleures conditions de travail; et qu'en cas de victoire, les mesures disciplinaires prises contre certains d'entre eux seraient revues.

Nous avons reçu instruction d'exécuter des mesures de sécurité exceptionnelle prises par le Gouvernement pour assurer que tous les citoyens acceptent les résultats et de réprimer sévèrement tout acte de violence résultant de tout mécontentement à la suite de leurs déclarations.

Je ne crois pas que j'aurais pu exécuter de tels ordres qui pouvaient conduire à des sanglantes confrontations entre les forces armées à ma disposition et les citoyens qui sont convaincus qu'ils ont été privés de leurs droits.

Considérant les faits ci-dessus, j'estime fermement que ceci ne s'accorde par avec ma conscience, mon devoir envers mon peuple de cette province en particulier et du Cameroun en général qui aspire à une société réellement démocratique dans laquelle les droits de l'homme et la justice seraient respectés ; et ce afin que je continue à servir votre gouvernement dans cette fonction.

Ceci dit, je vous présente donc ma démission comme Gouverneur de la province de l'Est. Très haute considération. ' (Source: L'expression n° 11, du 22-26 octobre 1992: 8)